

## LE DIPLÔME NATIONAL DE DOCTEUR

Il est délivré par le ou les chefs d'établissement sur proposition conforme du jury après la soutenance de la thèse. L'obtention du diplôme national de docteur confère le grade de docteur. Le doctorat est une formation approfondie à la recherche. La préparation d'une thèse se déroule dans un cadre professionnel et sur une durée moyenne allant de 2 à 4 ans, parfois plus dans certaines disciplines de sciences humaines. La formation doctorale apprend à élaborer, fonder et réaliser de nouveaux concepts ou de nouvelles méthodes et à en assurer la mise en valeur sous forme de productions et d'articles.

Cette formation exige un travail de recherche sous la direction d'un directeur de thèse, parfois un service d'enseignement et dans tous les cas, une participation active et professionnelle à la vie du laboratoire d'accueil.

